

LE POINT DE VUE DE MICHEL GODET

Le lait sur le feu

La crise financière n'a pas suffi à calmer les ardeurs dérégulatrices de la Commission européenne, qui entend bien détricoter une politique agricole commune (PAC) qui absorbe plus de 40 % des dépenses communautaires. Il y a moins d'un an, en novembre 2008, le ministre Michel Barnier se réjouissait d'un accord trouvé au niveau européen « à la quasi-unanimité » pour déréguler progressivement le marché du lait jusqu'en 2015. Les quotas de production étant relevés de 1 % pendant cinq ans, avant de disparaître complètement. Le lait fluctuerait ensuite « librement » au gré du marché de l'offre et de la demande. Puis Bercy a interdit la fixation professionnelle des prix du lait. En d'autres termes, il était dorénavant interdit aux producteurs et aux industriels du

Ce secteur ne peut être régi par les seules lois de l'offre et de la demande sur des marchés volatils.

secteur de s'entendre sur un prix du lait acceptable pour les deux parties. Le tout intervenant dans un contexte de loi de modernisation de l'économie où l'on allait s'attaquer aux marges indues et contribuer à la baisse des prix.

A l'époque, les 90.000 producteurs de lait ne se sont aperçus de rien. Le cours mondial était très élevé, culminant au plus haut jusqu'à 37 centimes d'euro le litre, contre une moyenne de 27 en 2009. Et ce, d'autant moins que la Commission s'est mise à leur verser directement une aide de 3 centimes par litre. Auparavant, cette aide était versée aux industriels de l'industrie laitière en compensation des obligations de collecte et comme soutien aux activités de transformation des excédents en poudre de lait et de beurre. Ces dernières sont structurellement déficitaires compte tenu des bas cours mondiaux commandés par la Nouvelle-Zélande, le principal exportateur, où le prix du lait est souvent inférieur à 200 euros pour 1.000 litres. Les agriculteurs touchent aussi en moyenne 20 euros de plus par 1.000 litres pour la teneur en matière grasse et protéique ; ils sont payés par les industriels, qui doivent collecter tout le lait produit et le transformer même à perte en beurre ou en poudre.

Cette quasi-obligation de service public de collecte (les préfets peuvent réquisitionner les industriels) n'est pas compatible avec la dérégulation qui conduit à l'aug-

mentation des quotas, et de l'offre. Les agriculteurs les moins performants ou qui se sont endettés pour produire davantage au moment où les cours étaient au plus haut sont aujourd'hui dans une impasse économique. De leur côté, les industriels ont du mal à rester compétitifs sur les produits de la transformation comme les fromages face à leurs concurrents allemands ou hollandais, qui ont un coût du lait inférieur de 20 % à 30 %. C'est ainsi que, entre janvier et juin 2009 et par rapport à la même période de 2008, les importations de lait ont augmenté de 27 %, celles de crème de 36 % et celles de pâtes pressées comme l'emmental de 64 %. Récemment invité en Normandie par une assemblée d'agriculteurs, je me suis étonné du plateau de fromages de leur traiteur : il n'y avait que des produits importés ! Les difficultés d'Entremont ne font que révéler la menace qui pèse sur toute la filière et ses 60.000 emplois : le repli sur les niches les plus rentables de type AOC et la fermeture des unités de production en perte, condamnant des milliers d'agriculteurs. Déjà, la France, dont la vocation laitière est évidente en Europe, est un des seuls pays en dessous de son quota.

Ne cherchons plus de bouc émissaire. Après un mois d'enquête cet été, l'Observatoire des prix et des marges n'a pas relevé de pratiques scandaleuses chez les industriels et les distributeurs, même si chacun a des progrès de transparence à faire. C'est toute une filière de production qui est aujourd'hui menacée alors que l'agroalimentaire et le tourisme sont les deux mamelles excédentaires qui subsistent dans nos échanges. N'attendons pas que la crise de la filière lait s'aggrave pour découvrir que ce secteur ne peut être régi par les seules lois de l'offre et de la demande sur des marchés volatils. Il faut, comme en finance, retrouver le chemin de la régulation et préparer la réforme de la PAC et non son démantèlement ou sa renationalisation. Cette réforme est vitale pour le premier pays agricole de l'Europe ! Quant aux négociations sur les produits agroalimentaires qui sont toujours en suspens à l'Organisation mondiale du commerce, il ne faudrait pas oublier qu'à côté des exceptions culturelles il y a aussi des exceptions stratégiques comme l'alimentation : quand les prix flambent, les esprits s'échauffent. L'histoire de France étant riche en jacqueries, il serait imprudent de laisser trop longtemps le lait sur le feu !

Michel Godet est professeur au CNAM et membre du Conseil d'analyse économique.